





HIMEDIA GROUP : HIPAY GROUP OBTIENT LE VISA DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (AMF) SUR SON PROSPECTUS EN VUE DE SA MISE EN BOURSE

Paris, le 3 juin 2015, 8h00 – HiMedia Group (Code ISIN: FR 0000075988 / Mnémo: HIM) annonce ce jour que HiPay Group (Code ISIN FR0012767150 - HIPAY) a obtenu le visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 2 juin 2015 sur son prospectus en vue de l'admission des actions HiPay Group aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dans le cadre de l'attribution d'actions HiPay Group aux actionnaires de HiMedia Group.

Modalités de l'opération

L'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus d'HiPay Group constitue une première étape du processus d'introduction en bourse de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Le 22 juin 2015, l'Assemblée Générale Mixte d'Hi-Media sera appelée à se prononcer notamment sur le projet de distribution en nature d'actions HiPay Group, distribution dont la réalisation conditionne l'introduction en bourse de la Société.

L'ensemble des activités paiement en ligne de Hi-Media sera, préalablement à la distribution susvisée, regroupé et apporté à HiPay Group. La réalisation de cet apport donnera lieu à la création de 54 467 715 actions nouvelles HiPay Group sur la base d'une valeur d'apport globale de 69 963 000 euros et d'une valeur par titre HiPay Group d'environ 1,2843 euros (dont 1 euro de valeur nominale).

Hi-Media proposera la distribution en nature exceptionnelle (composée fiscalement d'un remboursement d'apport et d'une distribution de revenus de capitaux mobiliers) d'un montant global de près de 56 millions d'euros sous forme d'attribution, à l'ensemble de ses actionnaires, de 80 % des actions HiPay Group, soit 43 603 772 actions, à raison d'une (1) action HiPay Group pour une (1) action Hi-Media ayant droit au dividende.

Hi-Media souhaite rester un actionnaire de référence de HiPay Group et conservera à ce titre, le solde (20%) des actions HiPay Group, soit 10 900 943 actions.

Comme mentionné ci-dessus, la cotation de l'ensemble des 54 504 715 actions composant le capital de HiPay Group sur Euronext Paris reste soumise à l'approbation par les actionnaires Hi-Media de la distribution par cette dernière des actions HiPay Group.

Par ailleurs, il sera également proposé (i) lors de l'assemblée générale de Hi-Media, le regroupement d'actions de Hi-Media selon la parité de 15 actions anciennes Hi-Media pour 1 action nouvelle Hi-Media et (ii) lors d'une assemblée générale de Hi-Pay Group devant se tenir







le 15 juin 2015, le regroupement d'actions d'HiPay Group selon la parité de 11 actions anciennes pour une action nouvelle de HiPay Group. Chaque actionnaire de Hi-Media se verra donc automatiquement attribuer une action nouvelle Hi-Media pour chaque quotité de 15 actions anciennes Hi-Media détenues et chaque actionnaire de HiPay Group se verra automatiquement attribuer une action nouvelle HiPay Group pour chaque quotité de 11 actions anciennes HiPay Group détenues.

A partir du 24 juillet 2015 (date de début des opérations de regroupement), les actions regroupées se substitueront aux actions non regroupées, lesquelles ne seront alors plus cotées en bourse. Ainsi, il ne demeurera plus qu'une seule ligne de cotation pour les actions Hi-Media ainsi que pour les actions HiPay Group et un unique compartiment pour chacune de ces deux sociétés.

Calendrier indicatif

15 mai 2015	Publication au BALO de l'avis de convocation d'une assemblée générale mixte d'Hi-Media
2 juin 2015	Visa de l'AMF sur le Prospectus
2 juin 2015	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'opération et la mise à disposition du Prospectus
3 juin 2015	Publication par Euronext Paris d'un avis relatif à l'admission des actions HiPay Group
22 juin 2015	Assemblée générale mixte des actionnaires d'Hi- Media
26 juin 2015	Notice d'Euronext Paris relative au cours de référence technique des actions HiPay Group
29 juin 2015	Admission aux négociations des actions HiPay Group sur le marché Euronext Paris
1 ^{er} juillet 2015	Livraison des actions HiPay Group attribuées au titre de la distribution en nature

Informations accessibles au public

Le prospectus de HiPay Group visé par l'AMF le 2 juin 2015 sous le numéro 15-251 est disponible sur les sites Internet de la société (www.himediagroup.com) et de l'AMF (www.amffrance.org), ainsi que sans frais et sur simple demande auprès de la société, 6 Place du Colonel Bourgoin - 75012 Paris.

HiPay Group attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le prospectus. Ces facteurs de risque sont, à la date du visa sur le prospectus, ceux dont HiPay





Group estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son image, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des risques présentés dans ce chapitre du prospectus n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus à la date du visa sur le prospectus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur HiPay Group, son image, ses activités, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives, peuvent exister ou survenir.

Résumé du prospectus

Résu	Résumé du prospectus				
	Section A – Introduction et avertissements				
A.1	Avertissement au lecteur	Le présent résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus par l'investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces titres financiers.			
A.2	Revente ou placement final des valeurs mobilières	Sans Objet.			
	Section	on B – Emetteur et garant éventuel			
B.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	HiPay Group (la " Société ")			
B.2	Siège social	6, place du Colonel Bourgoin, 75012 Paris.			
	Forme juridique	Société Anonyme.			
	Droit applicable	Droit français.			
	Pays d'origine	France.			
B.3	Description des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités	HiPay Group offre des solutions de paiements en ligne au travers de ses deux segments activités : - HiPay Mobile (Micropaiement) met en place des solutions de paiement au profit des éditeurs et met à disposition un dispositif de back-office permettant à ses clients de gérer leurs pages de paiement. - HiPay Fullservice (Monétique) regroupe les activités			





		relatives aux trar	nsactions bancair	es, ainsi que	e le porte-	
		monnaie électronique (HiPay Wallet). HiPay Fullservice regroupe les solutions de traitement de transaction bancaires en ligne (third party processing ie. TPP). Supplateforme est conçue pour accompagner les éditeurs contenu numérique et e-commerçants dans développement de leur activité.				
		En k€ (2014)	Micropaiement	Monétique	Total	
		Chiffre d'affaires ¹	81 081	9 107	90 188	
		Marge brute	14 712	8 472	23 184	
		EBITDA	3 603	21	3 624	
		Résultat opérationnel courant	984	-76	909	
		Résultat opérationnel	-2 637	-484	-3 122	
		Résultat financier	-1 498	62	-1 435	
		Impôts	-360	-627	-987	
		Résultat net	-4 495	-1 049	-5 544	
B.4a	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité	Sur le premier trimestre 2015, le chiffre d'affaires s'élève à 6, en croissance de 8% par rapport à 2014. Dans le cadr récent changement législatif européen, le chiffre d'affaires dorénavant reconnu en net et correspond à l'ancienne marge présentée dans les communiqués financiers 2014. Le volume des transactions est quant à lui en très progression sur le premier trimestre (+60% par rapport à 2014).				
B.5	Description du Groupe et de la place de l'émetteur dans le Groupe	A la data diadoricaion des actions de la Coniété aux mémoriations			in groupe nce et 4 à	
		Préalablement à la date d'admission aux négociations des actions de la Société sur Euronext Paris, les titres des diverses sociétés du groupe Hi-Media qui exercent une activité en lien avec la fourniture de services de paiement auront été transférés à HPME, dont le capital sera directement intégralement détenu par la Société.				
B.6	Principaux actionnaires et contrôle de l'émetteur	A la date du visa sur le p de la Société sont détenu				
		A la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris (prévue pour le 29 juin 2015), sur la base de la répartition du capital social d'Hi-Media au 31 décembre				

¹ A compter de 2015, conformément au changement législatif européen, le chiffre d'affaires est dorénavant reconnu en net et correspond à l'ancienne marge brute présentée dans les communiqués financiers 2014.





2014,	la	répartition	de	l'actionnariat	de	la	Société	ressortirait
comm	e s	uit :						

Actionnaires	% de capital et de droits de vote
Hi-Media	20.00%
United Internet	8.37%
Management ²	3.96%
Virtual Network	0.35%
Eximium	6.95%
Public	60.37%
Total	100.00%

Il convient de noter les points suivants concernant cette répartition théorique de l'actionnariat :

 Hypothèse: cette répartition du capital de la Société a été évaluée en prenant pour hypothèse l'attribution par Hi-Media à ses actionnaires de 43 603 772 actions (représentant 80 % du capital social de la Société à la Date de Détachement).

Volonté de conservation d'un certain nombre de titres de la Société par Hi-Media : Hi-Media souhaite rester un actionnaire de référence de la Société et conservera à ce titre 10 900 943 actions de la Société (soit 20 % du capital social à la date du détachement).

■ Le droit de vote double applicable aux actions Hi-Media ne sera pas reporté sur les actions HiPay Group. En outre, les statuts d'HiPay Group tels qu'ils seront en vigueur à la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris prévoiront un droit de vote double statutaire pour toute action détenue au nominatif depuis au moins deux ans. HiPay Group ayant été immatriculée le 16 mars 2015, aucun droit de vote double ne pourra être reconnu avant le 16 mars 2017.

B.7 Informations financières historiques et changement significatif depuis les dernières

Les informations financières présentes ci-dessous sont les principaux agrégats issus des comptes combinés ayant fait l'objet d'un rapport émis par les Commissaires aux comptes.

En M€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires ³	90.2	95.2

² En ce comprenant respectivement 1 030 174 actions pour M Cyril Zimmermann, 94 150 actions pour M Gabriel de Montessus et 324 917 actions pour M Eric Giordano. Par ailleurs, Messieurs Cyril Zimmermann, Gabriel de Montessus et Eric Giordano bénéficient respectivement de 600.000 actions gratuites et 300.000 options de souscription ou d'achat d'actions, 700.000 actions gratuites et 300.000 options de souscription ou d'achat d'actions et 125.000 actions gratuites (cf. 21.1.4 du prospectus)





	informations financières	Marge brute	23.2	24.1		
	historiques	EBITDA	3.6	7.0		
		Résultat opérationnel courant	0.9	4.5		
		Résultat opérationnel	-3.1	3.8		
		Résultat net des sociétés combinées -5.5 1.3				
		Dont part du groupe -6.1 0.9				
				_		
		En M€	31/12/2014	31/12/2013		
		Capitaux propres (part du groupe)	55.2	61.8		
		Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	16.2	22.2		
		Total Actif 4	112.3	116.7		
		Il est à noter qu'à compter de l'exercice 2015, le groupe communiquera sur un chiffre d'affaires « net », et non plus sur un chiffre d'affaires « brut ». Le chiffre d'affaires qui sera publié à compter de l'exercice 2015 correspondra de fait, à l'actuelle marge brute du groupe. Aucun changement significatif de la situation financière n'est intervenu depuis le 31 décembre 2014.				
B.8	Informations financières pro forma	Sans objet. Le prospectus ne contient pas d'informations financières pro forma.				
B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet. Le prospectus ne contient pas de prévision ou d'estimation de bénéfice.				
B.10	Réserves sur les informations financières	Sans objet. Le rapport d'audit ne comporte pas de réserve sur les informations financières historiques.				
B.11	Fonds de roulement net non suffisant	Sans objet. Le fonds de roulement net combiné de la Société est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le prospectus.				
		Section C - Valeurs mo	obilières			
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification	- Actions				
		Les 54 504 715 actions de la Société, dont l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris (compartiment C) a été demandée à compter du 29 juin 2015, constituent l'ensemble des actions qui composeront le capital social de la Société à la date d'admission.				
		Les actions composant le capital social de la Société sont des				

³ A compter de 2015, conformément au changement législatif européen, le chiffre d'affaires est dorénavant reconnu en net et correspond à l'ancienne marge brute présentée dans les communiqués financiers 2014.

⁴ Dont 45.2 M€ de goodwill nets au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013





		actions ordinaires toutes de même catégorie et donnant droit à toutes distribution de dividende, d'acompte sur dividende ou de réserves ou sommes assimilées décidée postérieurement à leur attribution. Les actions de la Société seront négociées sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN : FR0012767150 La mnémonique des actions de la Société sera « HIPAY » (Euronext Paris).
C.2	Devise	Euro
C.3	Actions de la Société émises et valeur nominale de l'action	Compte tenu des opérations sur le capital social de la Société devant être approuvées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société devant se tenir le 15 juin 2015 et une fois celles-ci réalisées, au jour de l'attribution d'actions de la Société aux actionnaires d'Hi-Media, le capital social de la Société sera composé de 54 504 715 actions d'une valeur nominale d'un 1 (un) euro chacune, toutes entièrement libérées.
C. 4	Droit attachés	■ <u>Actions</u>
		Les actions de la Société seront, dès leur attribution, soumises à toutes les dispositions des statuts de la Société, et plus particulièrement des statuts tels qu'ils seront en vigueur à la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, sous condition suspensive de la réalisation définitive de l'admission des actions aux négociations sur Euronext Paris, soit: - droits à dividendes ou à toute distribution de sommes assimilées (les actions faisant l'objet de l'attribution objet du prospectus porteront jouissance courante); - droit de vote; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie; - droit de participation aux bénéfices de la Société; et - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C. 5	Restrictions à la libre négociabilité	Sans objet. Les actions de la Société seront librement négociables.
C.6	Demande d'admission	Les actions de la Société ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris. Leur admission est prévue pour le 29 juin 2015.
C. 7	Politique de dividende	La politique de distribution d'HiPay Group prendra en compte notamment les résultats de la Société, les contraintes liées au financement du Groupe, la situation financière du Groupe, les conditions générales de l'activité, les investissements envisagés et tout autre facteur jugé pertinent par le conseil d'administration de la Société. En tout état de cause, et outre la prise en compte des





_		Communique de presse
		éléments évoqués ci-dessus, la Société ne prévoit pas à court terme de distribuer de dividende et a pour objectif à moyen terme d'aligner sa politique de distribution de dividendes sur les standards du secteur pour des groupes comparables. Cet objectif ne constitue cependant pas un engagement de la Société. La Société ayant été constituée le 16 mars 2015 et son premier exercice étant toujours en cours à la date des présentes, cette dernière n'a jamais procédé à aucune distribution.
		Section D - Risques
D.1	Informations clés concernant les principaux risques propres à l'émetteur	Les principaux facteurs de risque propres à la Société, au Groupe et à son secteur d'activité figurent ci-après. Il s'agit : (i) des risques relatifs au secteur d'activité et aux marchés du groupe, notamment : - le risque lié au développement de nouveaux systèmes et modèles économiques ; - la perte de parts de marché - perte de compétitivité ; - la corrélation des marchés du paiement au cycle économique ; - le risque d'internalisation des prestations de services par les sites ; - la fluctuation des tarifs ; et - l'évolution de la réglementation en vigueur.
		 (ii) des risques relatifs aux activités du Groupe le risque de ne pas atteindre les objectifs attendus; le risque juridique; le risque d'intégration des sociétés acquises / risque de dépréciation du goodwill; le risque de contrepartie; le risque de fraude; et les risques environnementaux. (iii) les risques relatifs au Groupe, notamment: les risques liés aux systèmes d'information; les dépendances vis-à-vis de collaborateurs clés; et le risque lié à l'information financière.
		 (iv) les risques de marché, notamment : le risque lié à la concurrence ; et le risque lié à la conduite d'activité dans différents pays. (v) les risques liés au financement du Groupe, notamment : le risque de voir apparaître de nouveaux besoins de financement le risque de crédit ; le risque de liquidité ; le risque de change ; le risque de taux d'intérêt ; le risque lié à la dépendance de clients ; et

le risque lié à la dépendance de fournisseurs.





D.2	Principaux risques propres aux actions de la Société	Les principaux facteurs de risques liés aux actions de la Société figurent ci-après : - la cession d'un nombre important d'actions de la Société pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ; - les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ; - la volatilité du prix de marché des actions de la Société; - le montant des dividendes reçus par les investisseurs pourrait être inférieur à celui indiqué dans la politique de distribution des dividendes de la Société ; l'investisseur pourrait perdre tout ou partie, selon le cas, de la valeur de son investissement.
		Occion E - Ome
E.1	Montant total net du produit de l'offre	Sans objet. L'admission ne s'opère pas dans le cadre d'une offre.
	Dépenses totales liées à l'offre	Les coûts liés à l'opération d'admission des titres sur le marché d'Euronext Paris sont estimés à 1,2M€
E.2a	Raisons de l'offre	Sans objet. L'admission ne s'opère pas dans le cadre d'une offre.
E.2b		L'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris s'inscrit dans le cadre de la mise en autonomie d'un groupe rassemblant la Société et ses filiales. Le Conseil d'administration d'Hi-Media a approuvé à l'unanimité, le 18 décembre 2014, le projet de séparation des deux activités historiques du groupe (publicité et paiement en ligne) conduisant ainsi à l'introduction en bourse de l'activité de la Société. Le Conseil d'administration d'Hi-Media a considéré, qu'après plusieurs années d'investissements, les deux activités du Groupe disposaient désormais des moyens suffisants pour poursuivre leur développement de manière autonome. L'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Paris vise à offrir à la Société les moyens humains, financiers et technologiques de continuer son développement de façon indépendante tout en lui permettant d'accélérer sa croissance.
E.3	Modalités et conditions de l'offre	L'admission ne s'opère pas dans le cadre d'une offre. L'attribution par Hi-Media à ses actionnaires d'actions de la Société prendra la forme d'une distribution en nature à raison d'une (1) action HiPay Group pour une (1) action Hi-Media. L'attribution d'actions de la Société sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale annuelle mixte des actionnaires d'Hi-Media (statuant en la forme ordinaire) qui doit se tenir le 22 juin 2015. L'attribution sera réalisée sous la condition d'approbation par cette même assemblée (statuant à titre extraordinaire) de





		résolutions modifiant les statuts d'Hi-Media afin d'y introduire la faculté d'opérer des distributions en nature.			
		Calendrier prévisionnel de l'attribution			
		Publication au BALO de l'avis de convocation d'une assemblée générale mixte d'Hi-Media	15 mai 2015		
		Visa de l'AMF sur le Prospectus	2 juin 2015		
		Diffusion du communiqué de presse annonçant l'opération et la mise à disposition du Prospectus	2 juin 2015		
		Publication par Euronext Paris d'un avis relatif à l'admission des actions HiPay Group	3 juin 2015		
		Assemblée générale mixte des actionnaires d'Hi-Media	22 juin 2015 26 juin 2015		
		Notice d'Euronext Paris relative au cours de référence technique des actions HiPay Group			
		Admission aux négociations des actions HiPay Group sur le marché Euronext Paris	29 juin 2015		
		Livraison des actions HiPay Group attribuées au titre de la distribution en nature	1 ^{er} juillet 2015		
E.4	Intérêts pouvant influer sensiblement sur l'émission	Sans objet. La Société n'a pas connaissance d'inté influer sensiblement sur l'admission.	erêts pouvant		
E.5	Personne ou entité offrant de vendre des valeurs mobilières	Sans objet. L'admission ne s'opère pas dans le cadre d'une offre.			
	Convention de blocage	Sans objet.			
E.6	Montant et pourcentage de la dilution	Sans objet. L'admission ne s'opère pas dans le cadre d'une émission d'actions.			
E.7	Estimation des dépenses facturées à l'investisseur	Sans objet. Aucune dépense liée à l'admission ne l'investisseur.	e sera facturée à		

A propos de Hi-Media et HiPay Group

Avec plus de 11 millions de transactions traitées chaque mois, HiPay est un expert des paiements en ligne. Le groupe accompagne les e-commerçants et les éditeurs de contenus numériques dans le développement de leur chiffre d'affaires en proposant des services de paiement nouvelle génération à forte valeur ajoutée autour de la data, de la mobilité et du déploiement à l'international. Les solutions de paiement de HiPay sont encadrées par deux licences européennes d'établissement de paiement et d'établissement de monnaie électronique permettant ainsi au





groupe de pouvoir accompagner les marchands sur l'ensemble des problématiques de paiement en ligne. Le groupe est présent dans 6 pays en Europe, au Brésil et aux Etats-Unis et compte plus de 120 salariés.

HiPay est une société de HiMedia Group, lequel accompagne annonceurs, éditeurs et commerçants dans le développement de leurs stratégies digitales, en opérant dans deux secteurs d'activités, la publicité digitale – HiMedia – et le paiement en ligne – HiPay. Présent en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le groupe emploie environ 410 personnes, et a réalisé un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros en 2014. Hi-Media est cotée sur le compartiment C de Euronext Paris et fait partie des indices CAC Small, CAC All-Tradable et CAC PME. Code ISIN: FR 0000075988 / Mnémo: HIM.

Plus d'informations sur <u>: www.hipay.com</u> Suivez-nous sur Twitter : @hipay

LinkedIn: www.linkedin.com/company/hipay Google Plus: plus.google.com/+hipay/about

Contacts Citigate Dewe Rogerson

Agnès Villeret (Relations investisseurs) 0033 (0)1 53 32 78 95 - 0033 (0)6 66 58 82 61 agnes.villeret@citigate.fr Audrey Berladyn (Presse) 0033 (0)1 53 32 84 76 – 0033 (0)6 68 52 14 09 audrey.berladyn@citigate.fr

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres HiPay Group. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes sur HiPay Group, nous vous invitons à vous reporter à notre site Internet http://www.hipay.com, rubrique Investisseurs.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que HiPay Group estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Hi-Media et HiPay Groupopèrent dans un secteur des plus évolutifs au sein duquel de nouveaux facteurs de risques peuvent émerger. Ni Hi-Media ni HiPay Group ne prend en aucune manière l'obligation d'actualiser ces déclarations de nature prévisionnelle en fonction de nouvelles informations, évènements ou autres circonstances.